

► Information générale

Cours	
Titre	Procédés et méthodes en histopathologie
Sigle	PBC6043
Nombre de crédits	3 crédits
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/
Faculté / Département	Faculté de médecine / Département de pathologie et biologie cellulaire
Trimestre	Automne
Année	2021
Mode de formation	En présentiel
Salle	Pavillon Roger-Gaudry, salle N-833
Déroulement du cours	Des lundis et mardis du 7 septembre 2020 au 20 décembre 2021 de 9 h à 12 h. À noter qu'il n'y aura pas de cours pendant la semaine d'activités libres.
Charge de travail hebdomadaire	Cours théoriques comprenant des sessions en salle de cours ou en laboratoire de travaux pratiques en lien avec les notions acquises. Les travaux pratiques se dérouleront dans les plateformes technologiques et les laboratoires de recherche spécialisés participants.

Responsable	
Nom	Dre Roula Albadine
Titre et lieu d'exercice	Professeure agrégée de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Coordonnées	roula.albadine@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande par courriel

Collaboratrice	
Nom	Dre Feryel Azzi
Titre et lieu d'exercice	Pathologiste de recherche, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Collaborateur	
Nom	Dr Benjamin Ellezam, spécialité anatomo-pathologie
Titre et lieu d'exercice	Professeur agrégé de clinique, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Collaboratrice	
Nom	Dre Andrée-Anne-Grosset
Titre et lieu d'exercice	Chargée de cours et responsable de laboratoire, Département de pathologie et biologie cellulaire

Collaboratrice

Nom Dr Antonio Maietta, spécialité anatomo-pathologie

Titre et lieu d'exercice Professeur adjoint de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Collaboratrice

Nom Dre Lilia Maria Sanchez, spécialité anatomo-pathologie

Titre et lieu d'exercice Professeure adjointe de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Collaborateur

Nom Dr Louis Samson

Titre et lieu d'exercice Résident, Département de pathologie et biologie cellulaire

TGDE

Nom Katherine David

Coordonnées katherine.david@umontreal.ca
514-343-6288

Disponibilités Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
Sur demande par courriel.

► Description et programmes

Description

Le cours PBC6043 transmet à l'étudiant les notions fondamentales requises pour aborder l'étude des tissus depuis le prélèvement jusqu'à l'obtention d'un diagnostic histologique. Il se compose de leçons théoriques assorties de travaux pratiques dans les plateformes technologiques des laboratoires de recherche spécialisés. Ce cours sera donné par un groupe de professionnels qui travaillent dans les centres de recherches affiliés à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Programmes

Maîtrise en pathologie et biologie cellulaire (2-512-1-0)

Microprogramme de 2e cycle en pathologie moléculaire et médecine personnalisée (2-512-6-0)

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'objectif principal est de fournir les outils nécessaires pour l'étude des spécimens tissulaires ainsi que les notions élémentaires concernant la manipulation des échantillons. Il se veut une initiation aux méthodes d'analyse couramment utilisées en histopathologie.

Objectifs d'apprentissage

Le cours comprend une série de notions portant sur la transformation d'un échantillon primaire depuis le prélèvement jusqu'au diagnostic histologique. Les leçons théoriques et pratiques porteront sur les sujets suivants : anatomie macroscopique appliquée, examen à l'état frais, prélèvement d'un échantillon secondaire, Ischémie, autolyse, fixation, circulation, inclusion, coupes au microtome, colorations de base, utilisation du microscope, histologie des tissus épithéliaux et mésenchymateux. Les principes d'interprétation des préparations histologiques. Description des lésions cellulaires élémentaires, artéfacts, résolution de problèmes et contrôle de la qualité.

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Évaluations
2021-09-07 Mardi de 9 h à 12 h Semaine 1	Principes d'anatomie générale et survol de la préparation des spécimens (Dre Grosset)	
2021-09-13 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 2	Éthique et législation de l'utilisation des tissus en recherche (Dre Grosset)	
2021-09-20 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 3	Principes de macroscopie/état frais/ préparation des échantillons de bio banque (Dre Azzi)	
2021-09-27 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 4	Principes de fixation et artefacts associés (Dre Grosset)	
2021-10-04 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 5	Principes de coupes (microtome et cryostat) et artefacts associés (Dre Grosset)	
2021-10-12 Mardi de 9 h à 12 h Semaine 6	Examen intra (Dr Albadine)	L'examen intra porte sur les notions et activités des cinq premiers cours et vaut pour 40 %.
2021-10-18 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 7	Semaine d'activités libres. Pas de cours.	
2021-10-25 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 8	Colorations de base et artefacts associés (Dre Grosset)	
2021-11-01 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 9	Procédés associés au matériel hématologique (Dr Maietta)	
2021-11-08 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 10	Utilisation du microscope et identification des structures de base (Dre Grosset)	
2021-11-15 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 11	Lésions élémentaires : inflammation, nécrose (Dre Sanchez)	
2021-11-22 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 12	Principes directeurs de contrôle de qualité (Dre Albadine)	
2021-11-29 Lundi de 9 h à 12 h Semaine 13	Procédés associés au matériel cérébral et neuromusculaire (Dr Ellezam)	Salle 5932 (Ste-Justine)

2021-12-06 Lundi de 9 h à 12 h Lésions élémentaires : néoplasie (Dr Samson)
Semaine 14

2021-12-13 Lundi de 9 h à 12 h TP : révision de la matière et préparation à l'examen final (Dre Albadine)
Semaine 15

2021-12-20 Lundi de 9 h à 12 h Examen final (Dre Albadine)
Semaine 16

L'examen final porte sur les notions et activités des huit derniers cours et vaut pour 60 %.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra (questions à développement, des questions à réponse ouverte et courte et/ou des questions à choix multiples)	Questions portant directement sur les notions présentées en classe, sur des mises en situations ou des résultats expérimentaux à analyser. La compréhension de la matière et l'établissement des liens entre les chapitres sont importants.	2021-10-12	40 %
Examen final (questions à développement, des questions à réponse ouverte et courte et/ou des questions à choix multiples)	Questions portant directement sur les notions présentées en classe, sur des mises en situations ou des résultats expérimentaux à analyser. La compréhension de la matière et l'établissement des liens entre les chapitres sont importants.	2021-12-20	60 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	La justification d'une absence à un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle.
Qualité de la langue	5% de la note finale tiendra en compte les fautes de français écrit.
Matériel autorisé	Aucun support numérique n'est autorisé durant les examens intra et final.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce cours est 60%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentages à lettres) dans le StudiUM du cours.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2021-09-21
Date limite d'abandon	2021-11-05
Fin du trimestre	2021-12-22
Évaluation de l'enseignement	À venir

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
---------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Notes de cours et autres lectures.
Bibliographie	Protocoles et références bibliographiques pertinentes seront fournis à l'étudiant pour chacune des activités proposées.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm_10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>